

ZAC Mimaisonnette (*saison 2 : épisode 5*) *Qui va tirer profit de ces énormes projets ?*

⇒ *Pas les habitants :*

**Les impôts vont forcément augmenter
avec l'accroissement de la surface urbanisée de Pierrevillers...**

Les nécessaires futurs travaux engendreront des obligations d'adapter les réseaux d'assainissement déjà à leur limite par endroit sans compter les nouveaux dégâts sur les voiries, les nuisances sonores...

Les nouveaux quartiers nécessiteront aussi balayage, fleurissement, éclairage public :
donc des frais de fonctionnement accrus pour la commune...

**Regardez comment, depuis les années 2000, ont évolué les montants
des sommes à payer pour les Taxes foncières et d'habitation...**

alors que les programmes de construction, **pourtant privés**, n'ont jamais été aussi importants ...

Il y a eu plus de constructions entre 2000 et 2010 que entre 1970 et 2000...

Et qu'est-ce qu'on en a de plus, à part les impôts ?

La surface urbanisée de Pierrevillers (≈ 80 hectares aujourd'hui) **peut doubler**
avec les ZAC Ramonville et Mimaisonnette (respectivement 75 et 6 hectares).

Bientôt, nous ne serons plus ni au calme, ni à la campagne !

D'ailleurs qu'elle est la pertinence de réaliser de l'habitat à proximité immédiate de la salle des fêtes ?...
(pour les riverains comme pour les utilisateurs de cet équipement public...)

⇒ *Pas les propriétaires d'habitations, nouveaux ou anciens...*

La multiplication de l'offre d'habitat par rapport à la demande **dans notre secteur,**
la dégradation progressive du cadre et de la qualité de vie

encore propres à notre petit village, ...

conduisent inexorablement à la déévaluation de nos biens.

Nous avons sacrifié de nos économies pour vivre
au calme et à la campagne à Pierrevillers,
plutôt qu'à Marange-Silvange, Rombas, Amnéville ou Maizières
où les offres et les équipements étaient pourtant plus avantageux...

Doit-on laisser ainsi dénaturer le lieu où on a choisi de vivre ?

Mais on nous reprochera sans doute d'être égoïstes...

Tournez S.V.P. ↩

⇒ *Pas Pierrevillers :*

Qui, avec ces énormes projets, va se développer ponctuellement, massivement et artificiellement **alors qu'un développement durable, raisonné, étalé dans le temps,** permettrait, **lui**, de répondre à nos besoins pour préserver nos écoles, et **permettrait aussi aux jeunes du village d'y rester** s'ils le souhaitent.

La question est de savoir **si on doit préserver ce qui existe** et développer l'offre de logement au fur et à mesure de **nos** besoins...
ou si Pierrevillers doit seulement devenir plus gros ?

(et cela, « grâce au pillage » du modeste patrimoine de quelques propriétaires.)

⇒ *Pas la Nature*

La topographie et le réseau hydrologique naturel montrent que la zone destinée à accueillir la ZAC Mimaisonnette est une zone humide de Pierrevillers.

C'est un **moyen naturel de régulation des ruissellements** importants compte tenu de la configuration des collines de Pierrevillers **et d'approvisionnement de la nappe phréatique.**

L'imperméabilisation des sols par les parkings, les routes, les maisons **interdira ces fonctions naturelles et gratuites** et obligera la réalisation d'un bassin de rétention capable de recueillir 1100 m³ d'eau (**en face des écoles, à entretenir et à sécuriser**) qui seront déversés dans le réseau d'évacuation,

d'où des modifications inéluctables de la flore et donc de la faune.

Adieu « *Prairies humides fauchées et pâturées* » citées dans le Bulletin Municipal 2007 !

(bassin de 1100 m³ = **1,10 m de profondeur pour 50 m de long et 20 m de large** par exemple. Mais... c'est la taille d'une piscine olympique !!! = nouvel équipement pour la CCPOM ???)

Et en plus, pour se donner bonne conscience, il y aura création d'espaces verts, de coulées vertes.

Aujourd'hui, c'est déjà vert !!!

⇒ *Mais alors, si ni les habitants,
ni les propriétaires nouveaux ou anciens, ni Pierrevillers,
ni la Nature n'en tirent avantage :*

À qui profitent ces énormes projets ?

Comment ne pas réagir à des projets aussi pénalisants ?

Invitons notre conseil municipal à réfléchir à la pertinence d'une urbanisation aussi massive et rapide de Pierrevillers,

en défendant dans le cahier de concertation disponible en mairie

le cadre et la qualité de vie à Pierrevillers,

afin que nos élus y façonnent les projets qui répondent à nos besoins .

Pour nous contacter, nous informer, nous soutenir, ou nous rejoindre :

Suite au prochain épisode...

« La Sentinelle de Pierrevillers », 7 rue Belle Fontaine 57120 Pierrevillers,

parlez en à vos voisins, ils sont peut être déjà membres...ou allez à : <http://www.lasentinelledepierrevillers.com>